



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxe d'habitation pour 2023
votée et perçue par la commune de
SOTURAC
les collectivités territoriales et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

AVIS D'IMPÔT ÉTABLI EN 2024

2716-020749-0056-0



Vos références

Numéro fiscal : 13 09 531 610 086
Référence de l'avis : 24 46 8500424 30

Département d'imposition : 460
Commune d'imposition : LOT
Lieu d'imposition : SOTURAC
B076
Numéro FIP : 460 21 40 7782086789 3
Numéro de rôle : 078
Date d'établissement : 18/11/2024
Date de mise en recouvrement : 30/11/2024
Identifiant service : A 46037

PINETRE CLAUDE
OU PINETRE SYLVIE MARIE-FRAN
6 RUE DE LA MAIRIE
46700 SOTURAC

Somme à payer

1 202,00 €

Date limite de paiement : 15/01/2025

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV
SIP CAHORS
SAID SECTEUR IR TH
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette.

Les modalités de paiement sont détaillées dans la notice de cet avis.

Flashcode

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »
pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

* (service gratuit + coût de l'appel)

La taxe d'habitation étant affectée aux collectivités territoriales, son taux ainsi que son évolution sont déterminés par leurs organes délibérants.

OCCUPANT(S)	
Identifiant	Désignation
0214077820867893	PINETRE CLAUDE ET PINETRE SYLVIE MARIE-FRANCE LYDI

Taxe d'habitation 2023	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
base d'imposition (valeur locative brute)	7125		7125	7125	7125	
taux d'imposition 2023	6,6 %	%	9,5 %	0,161 %	0,125 %	
cotisations 2023	470		677	11	9	Total des cotisations 1167
cotisations lissées dont majo rés. secondaires						
taux d'imposition 2022	%	%	%	%	%	
appel cotisations 2022						
variation en valeur						
variation en pourcentage	%	%	%	%	%	
NOMBRE DE LOCAUX TAXÉS : 0001						
N°fiscal du local	Nature	DF	AF	Valeur locative	Frais de gestion	35
3070078278T	MAISON		H S	7125	Montant de votre impôt	12

MESSAGES
Vous n'avez pas été imposé à la taxe d'habitation au titre de l'année 2023. Cette imposition résulte de cette omission.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre de l'année suivant celle de la mise en recouvrement de l'imposition.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour la taxe d'habitation, la taxe annuelle sur les logements vacants et la taxe d'habitation sur les logements vacants font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS).

Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>

Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître notamment les organismes visés par l'article L. 135 B du livre des procédures fiscales.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation légale.

Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr.

Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.